



Communiqué de presse
Groupe Randstad France

Les Randstad Awards 2012 récompensent les entreprises les plus attractives au monde

*La plus vaste enquête indépendante au monde sur la marque employeur
avec 120 000 personnes interrogées dans 14 pays*

Paris, le 12 juin 2012. Alors que le dernier pays – Singapour – vient de sortir son palmarès, Randstad, deuxième groupe mondial de services en Ressources Humaines, publie le classement international « Randstad Awards 2012 ». Le groupe réalise cette étude annuelle pour mesurer l'attractivité de 150 entreprises dans chacun des 14 pays sondés, en s'appuyant sur l'opinion de 120 000 salariés potentiels interrogés en ligne entre octobre 2011 et février 2012. Cette enquête vient compléter les résultats français diffusés à l'occasion d'une cérémonie le 15 mars dernier. Qui sont les employeurs préférés du grand public dans le monde ? Quels critères déterminent ces choix ? Autant de questions qui suscitent l'intérêt des entreprises, des Directeurs de Ressources Humaines et des candidats dans tous les pays.

François Béharel, Président du Groupe Randstad France déclare : « Assurément, les périodes de crises ont exacerbé une guerre des talents déjà palpable. Il faut savoir séduire pour attirer puis fidéliser les meilleurs, et dans la continuité. A l'heure où l'attractivité des entreprises est devenue une composante à part entière de leur compétitivité, les Randstad Awards 2012 démontrent que de vraies tendances se dégagent au plan international, qu'il s'agisse des critères d'attractivité ou des secteurs qui ont le vent en poupe. »

A l'occasion des Randstad Awards 2012, **quatorze employeurs** ont été reconnus comme « les plus attractifs dans leur pays » cette année :

- **Air New Zealand** (New Zealand)
- **Deme** (Belgique)
- **Eurocopter** (France)
- **Ferrero** (Italie)
- **Fraunhofer-Gesellschaft** (Allemagne)
- **John Lewis** (Grande-Bretagne)
- **KLM** (Pays-Bas)
- **Microsoft** (Inde)
- **Newcrest Mining** (Australie)
- **Singapore Airlines** (Singapour)
- **Sony** (Espagne)
- **Sony Corporation** (Japon)
- **TVN SA** (Pologne)
- **WestJet Airlines Ltd.** (Canada)



La sécurité de l'emploi en tête des facteurs d'attractivité

Lorsqu'on les interroge sur les critères qui déterminent leur choix, les personnes interrogées positionnent la **sécurité de l'emploi** comme le facteur le plus important (19%), suivi par la **santé financière de l'entreprise** (17%) – un facteur qui a pris une importance croissante depuis 2011.

Les autres critères clés sont : la **rémunération** (13%), le **contenu du poste** (10%) et **l'ambiance de travail** (9%). Dans le bas du classement, on retrouve l'innovation technologique, le développement durable et la diversité.

La **sécurité de l'emploi** prend la première place des critères d'attractivité dans huit pays sur quatorze : Espagne, Grande-Bretagne, Australie, Belgique, Canada, Allemagne, Italie et Nouvelle-Zélande. La question de la rémunération est prédominante en Inde, à Singapour, en France et en Pologne. Aux Pays-Bas, l'ambiance de travail prend la première marche du podium. Enfin, le contenu du poste devance de très loin tous les autres critères d'attractivité au Japon.

L'automobile et les technologies de l'information (IT) sont les secteurs les plus attractifs

L'industrie automobile et les technologies de l'information sont les secteurs les plus attractifs avec 44%, suivis de près par l'industrie des biens de consommation (40%) et l'industrie pharmaceutique et chimique (39%).

En règle générale, les hommes privilégient les secteurs plutôt techniques et les femmes orientent leur choix vers les services. Les médias et l'automobile sont des secteurs très populaires auprès des 18-24 ans en Europe ; cette tendance est moins vraie en Asie-Pacifique ou au Canada.

Marielle De Macker, Directrice des Ressources Humaines du groupe Randstad déclare : « La marque employeur est au cœur de nos discussions avec nos clients et prospects. Savoir attirer et retenir les talents dotés des compétences requises pour relever les défis à venir est l'une des priorités, y compris dans un contexte instable. Une bonne connaissance des critères de choix des potentiels talents peut aider à les manager et à bâtir une stratégie de marque employeur durable. De plus, tous les salariés ont besoin de développer leur employabilité et d'enrichir leurs compétences pour se donner toutes les chances sur le marché de l'emploi de demain. »

Retrouvez l'intégralité de l'étude Randstad Awards monde 2012 sur :

www.randstad.com/press-room/research-reports.

Les résumés de chaque pays sont disponibles sur www.randstad.com/award, incluant les liens vers les sites pays.



Quelques mots sur l'étude

En 2000, Randstad s'est associé à l'institut d'études indépendant **ICMA International** pour lancer le premier Randstad Award en Belgique et mesurer la marque employeur de 50 entreprises locales. Douze années plus tard, l'enquête, qui prend en compte l'avis de **120 000 salariés potentiels**, recouvre **14 pays** et **150 entreprises** (de plus de 1000 salariés) **par pays**.

Lors des interviews réalisées en ligne entre octobre 2011 et février 2012, les sondés, âgés de 18 à 65 ans, ont dû identifier les employeurs qu'ils connaissent, indiquer s'ils souhaiteraient travailler pour eux et évaluer leur attractivité selon **10 facteurs clés** - correspondant à des critères RH considérés comme primordiaux par les français dans le choix d'un employeur :

- Ambiance de travail
- Equilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Intérêt des postes
- Opportunités de formation
- Perspectives de carrière
- Qualité du management
- Responsabilité sociale et environnementale
- Salaire et avantages sociaux
- Santé financière
- Sécurité de l'emploi

L'attractivité relative correspond au volume de sondés qui connaissent un employeur, rapporté au volume de ceux qui souhaiteraient travailler pour cet employeur. **Essentiel pour le prix**, ce critère permet de gommer l'avantage en termes d'attractivité que les entreprises plus connues pourraient avoir par rapport aux autres.

À propos de Randstad Monde

Deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas il y a 52 ans, le Groupe Randstad emploie près de 28 700 collaborateurs dans 40 pays, et plus particulièrement en : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Espagne, France, Inde, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse et aux Etats-Unis. Chaque jour, 576 800 intérimaires portent les couleurs de Randstad partout dans le monde, avec toujours les mêmes valeurs de respect, de service, de confiance et d'écoute.

En savoir plus : www.randstad.com

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec un chiffre d'affaires 2011 de 3,37 milliards d'euros. En 2011, le groupe et ses filiales (4000 collaborateurs -trices) auront délégué 80 000 collaborateurs intérimaires par jour et recruté 13 600 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de plus de 900 agences et bureaux.

Engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, Randstad est la seule entreprise française de services en ressources humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (2008) et « Diversité » (2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr